



# Avis de course

## Régate: Trophée des Ebihens Philippe Carton

Organisé par le Yacht Club de saint Jacut de la Mer  
**30 juin et 1 Juillet 2018**



### 1- Inscriptions

Les concurrents souhaitant participer à cette régata doivent s'inscrire avant **le mercredi 27 Juin 2018** dernier délai soit:

- sur le site du Yacht Club de Saint Jacut de la Mer <http://www.cn-saintjacut.com> (Paiement possible en ligne.)
- Par courrier postal à l'adresse suivante : Club nautique ZA des basses terres Saint Jacut de la mer 22750.

### 2-Instructions de course

Les instructions de course seront disponibles à partir du jeudi 28 juin 2018 sur le site du Yacht Club de Saint jacut de la Mer <http://www.cn-saintjacut.com>

### 3- Règles applicables

- Les règles de course à la voile 2013/2016 de l'ISAF.
- Les prescriptions de la FFV.
- Le présent avis de course.
- Les instructions de course et leurs annexes.

### 4 - Admission

Types de bateaux : Muscadet

### 5 - Programme prévisionnel

#### Samedi 30 juin 2018 :

Régata en 3 manches ou plus sur parcours côtiers et parcours banane

- 1<sup>ère</sup> manche sur parcours côtier entre Saint Malo et l'île des Ebihens : Mise à disposition du comité de course 10H45 devant la grande plage de Dinard.

-Manche(s) suivante(s) sur parcours banane en baie de Saint Jacut de la Mer. Le nombre de manches est laissé à l'appréciation du comité de course.

Mise à disposition du comité de course, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent du parcours côtier.

-Samedi soir: repas des équipages sur la plage de la Chapelle aux Ebihens

#### Dimanche 1 juillet 2018 :

-Plusieurs manches sur parcours banane en baie de Saint Jacut de la Mer.

Mise à disposition du comité de course le Dimanche 1 juillet 2018 à 9H15.

Fin de l'épreuve 12H30 au plus tard.

### 6- Calcul des temps compensés

HN/Osiris

### 7-Frais d'inscription

30 € par bateau + frais de restauration 21 € par personne, incluant le repas des équipages du samedi soir et le pique-nique des résultats du dimanche midi.

### 7 - Décharges de responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de prendre le départ ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, aussi bien avant, pendant qu'après la régata.

L'empport d'une VHF est obligatoire.

### 8-Proclamation de résultats et pique-nique

A 13H30 sur la plage des Ebihens.

### 9- informations et renseignements

Site du club nautique de Saint jacut: <http://www.cn-saintjacut.com> ou téléphone 06 86 13 50 13